

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 84 (1987)
Heft: 6

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divers



Les 100 ans de la Fédération valaisanne d'apiculture

Le 28 juin 1987, les apiculteurs valaisans vont fêter le 100^e anniversaire de la FVA.

Cet anniversaire nous donne l'occasion de remonter le temps, jusqu'en... 1887, le 13 février, à Chamoson: la première pierre est posée: 30 apiculteurs décident de fonder la Société valaisanne d'apiculture (SVA). Sous l'impulsion du Dr Alexandre de Dardel, président, Nendaz, de Joseph Orsat, vice-président, Saxon et de Alexandre Pont, secrétaire-caissier, Chamoson, l'édifice ne tarde pas à prendre forme. Les apiculteurs valaisans apprécient notamment le *Bulletin d'apiculture de la Suisse romande*, dirigé par M. Bertrand.

Petit à petit, la société grandit; ainsi, en 1907, la SVA, avec 138 membres, est la plus importante des sections de la SAR.

La guerre de 14-18, comme celle de 39-45, donne l'occasion aux apiculteurs valaisans de prouver leur solidarité envers ceux de Belgique et de France, cruellement touchés par ces épreuves, en parti-

cipant aux collectes organisées en leur faveur.

C'est en 1916 que les sections de la SVA sont créées. La formation de ces sections (Monthey, Saint-Maurice, Entremont, Bagnes, Conthey, Martigny, Sion, Hérens, Sierre) amène un grand nombre d'apiculteurs à s'inscrire à la SVA. La guerre pose aussi le problème du ravitaillement en sucre; les abeilles ont même dû ingurgiter du sirop infect, fourni par la Confédération, destiné initialement à... une fabrique de cirage!

L'acariose fait son apparition en Valais en 1917. La SVA étudie un projet d'assurance-loque.

Le Valais a plusieurs fois l'occasion de recevoir la SAR pour son assemblée générale.

En 1927, la SVA devient la Fédération valaisanne d'apiculture (FVA). L'entre-deux-guerres voit la naissance d'une coopérative pour la vente des miels, créée à la suite de la mévente des miels indigènes, due à l'importation de 500 tonnes de miel étranger. Des cours de moniteurs sont mis sur pied, à Châteauneuf, en 1935. Cette même année, la FVA perd deux de ses membres, foudroyés en rentrant de l'assemblée générale d'Evolène.

En 1942, un millier d'apiculteurs, de Sierre à Saint-Gingolph,

pratiquent leur hobby ; la moitié seulement d'entre eux appartient à la FVA. Le président remercie « la Divine Providence pour la paix qui règne chez nous, alors que, autour de nous, tout n'est que feu, larmes et sang ».

Les apiculteurs membres de la FVA participent en 1946 et 1947 au concours des ruchers et font honneur à leur fédération par les brillants résultats obtenus. Le principe d'une fête de la FVA, chaque deux ans, est adopté.

La FVA décide, en 1954, de prendre cinq parts de la future Coopérative romande des miels. Durant cette année, les sections de Bagnes et Entremont fusionnent. L'on constate, en 1961, une nette amélioration sanitaire du rucher valaisan ; on demande également aux arboriculteurs de ne plus traiter les arbres durant la floraison. L'année suivante, le comité décide de former 6 conseillers apicoles, de sélectionner les reines et d'effectuer des recherches sur les miellats de forêt.

695 membres composent la FVA en 1965. Les délégués à l'assemblée générale de Morgins s'inquiètent de l'utilisation toujours plus répandue des insecticides, fongicides, herbicides et autres poisons chimiques.

Les conseillers apicoles ont dispensé, en 1967, 262 heures de cours, suivis par 484 apiculteurs, sur les 791 que compte la fédération. A l'occasion du 80^e anniversaire de la FVA, on rappelle que la

fédération et les sections ont suivi l'idéal légué par les 30 fondateurs, à Chamoson, le 13 février 1887.

En 1972, les délégués émettent le vœu d'obtenir un stand au Comptoir de Martigny ; ils demandent également à la SAR un moniteur-éleveur par section.

A l'AG de 1974, on se réjouit de l'activité des stations de fécondation de Bonatchiesse, Tovassière et Arbaz (cette dernière sera abandonnée en 1977, « faute de combattants ».)

1979 : la FVA demande à ses membres de ne plus importer des reines de l'étranger, où sévit la varroase. Le président de la FVA se plaît à relever, en 1985, l'importance de la sélection, qui est le pôle d'attraction autour duquel gravite notre apiculture.

En 1986, la FVA compte 952 membres, possédant 10 180 ruches. Les délégués décident de fêter le centenaire le 28 juin 1987, à Siviez/Nendaz.

Voilà, tirés de la plaquette éditée par la FVA pour son centenaire, et très brièvement résumés pour les lecteurs du *Journal suisse d'apiculture*, les événements les plus importants des cent premières années de vie de la Fédération valaisanne d'apiculture.

Que tous ceux qui ont aujourd'hui la charge de diriger la FVA, ou qui l'auront demain, sachent la conduire sereinement sur le chemin du bicentenaire !

Bonne route à la FVA !

Le comité d'organisation

NOUVEAUTÉS ET CHANGEMENT DE PRIX 1987

Ruche Dadant 12 cadres, toit chalet tôle, en red cedar, fond varroase, aération réglable par contre-plaquée coulissant	270.—
Cire gaufrée pure d'abeilles	
Détail	16.80
Par 5 kg	14.80
Par 20 kg	13.80
Par 50 kg	12.80
A alvéoles de mâles (pour la sélection et pour piéger les varroas)	18.80
Le gaufrage à façon (contre cire fondue seulement) ne change pas de prix.	
En plus du fil galvanisé ou étamé, il existe maintenant du fil inox en bobine de 500 g.	
L'unité	11.90
Par 4	9.80
Œillets. Le 1000	11.50
Contre la fausse teigne : B401, paradichlorobenzène ou mèches soufrées.	
Chaudière à cire inox 45 litres	298.—
Lasure , peinture composée de produits naturels, laissant apparaître les veines du bois, laissant respirer le bois.	
La boîte de 3/4 de litre	22.—
Par 10 litres	21.—
Combinaison intégrale en coton polyester résistant mais léger, voile en fibre de verre amovible, 1 poche lève-cadres, 4 autres poches dont 2 avec Velcro, sans gants, lavable machine, sauf voile en fibre de verre à la main	158.—
Enfumoir inox Ø 80 avec protection fil pouvant s'accrocher au bord de la ruche	25.—
Enfumoir inox Ø 115 avec protection fil à chargement inférieur sans chargeur	44.50
Chargeur pour enfumoir Ø 115	9.—
Combustible pour enfumoir :	
Luzerne en granulés, 3,5 kg	5.—
Tabac en feuilles, les 600 g.	2.90
Aspivenin , petite pompe pour aspirer tous les venins d'une main	6.—
Sangle à molette de blocage, l'unité	5.50
Varoutest , à pulvériser pour attirer les varroas sur une portion de couvain (de mâles de préférence) ou sur une tôle	22.—
Loupe binoculaire serre-tête	81.—
Déshumidificateur pour diminuer l'humidité du miel dans la pièce de stockage des hausses. On peut récupérer 22 litres d'eau par jour	1900.—
Extracteur manuel tangentiel inox 18/10 avec pieds, 8 demi-cadres Dadant	410.—
Extracteur à réserve de miel , maintenant avec fond en pente vers le robinet.	
Manuel, 6 demi-cadres	490.—
Manuel, 9 demi-cadres	520.—
Manuel, 15 demi-cadres	615.—
Extracteur à moteur , 15 demi-cadres	1040.—
Extracteur-bac à désoperculer, 15 cadres, à moteur	1295.—

Max MENTHON S. à r.l.
Rue du Commerce 36/38
F-74200 THONON (France)
Tél. (50) 70 23 22

